



APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 31 JAN 2024 POUR
LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REFONTE DU PLAN D'ADRESSAGE DES
INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DES RESEAUX INFORMATIQUES DU PORT AUTONOME
DE KRIBI.

FINANCEMENT : Budget du port Autonome de Kribi. Exercice 2024.

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maitre d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour le recrutement d'un cabinet en vue de la refonte du plan d'adressage des infrastructures et équipements des réseaux informatiques du Port Autonome De Kribi.

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations du présent marché portent sur :

- Faire un état des lieux des réseaux numériques internes actuellement en service au PAK (documents écrits et graphiques) ;
- Evaluer une amélioration de l'architecture globale du réseau du PAK et présenter des propositions pour chaque site du PAK ;
- Définir les principales caractéristiques des réseaux à mettre en œuvre ;
- Procéder à la mise en œuvre des réseaux cibles approuvés en collaboration avec les équipes techniques du PAK ;
- Implémenter le nouveau plan d'adressage des équipements du système d'information ainsi que la segmentation en réseaux virtuels des services IP en collaboration avec les équipes techniques du PAK ;
- Procéder à la configuration des équipements du réseau existant en collaboration avec les équipes techniques du PAK suivant la mise en œuvre adoptée ;
- Réaliser les travaux de normalisation des baies et centre de données ;
- Elaborer une cartographie détaillée de la nouvelle architecture mise en place ;
- Fournir une CMDB (Configuration Management DataBase) détaillée découlant du nouveau plan d'adressage (Asset - IP - Port - Backend - VIP) ;
- Implémenter les configurations de haute disponibilité et de redondance dans les équipements réseaux des sites du PAK ;
- Implémenter les configurations de sécurité et de contrôle d'accès réseau dans les équipements de commutation des sites du PAK ;
- Procéder à la mise aux normes de l'infrastructure des réseaux existants en



collaboration avec les équipes techniques du PAK ;

- Organiser une formation sur la mise en œuvre, l'administration et la gestion du nouveau plan d'adressage pour au moins quatre (04) personnels techniques du PAK.

Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence.

3. DÉLAIS DE LIVRAISON

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre (04) mois.

4. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres n'est pas alloti.

5. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel de l'acquisition est de quarante-sept millions neuf cent mille (47 900 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux cabinets installés au Cameroun et spécialisés dans ce type de prestation.

7. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Port Autonome de Kribi, Exercice 2024. **Tâche 5113001** «Développement et exploitation des réseaux locaux et de télécommunications», **ligne 5113001-605700** «Achats d'études et prestations de services».

8. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 ; Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

9. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, 2ème étage de l'immeuble R+2, tél : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à cet effet dans les agences BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.



10. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 7 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au plus tard le 04 MARS 2024 à 12 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, 2ème étage de l'immeuble R+2, Tél. : (+237) 222 46 21 00, E-mail : contact@pak.cm Site web : www.pak.cm.

Elle portera la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/PAK/CIPM/2024 DU 31 JAN 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REFONTE DU PLAN D'ADRESSAGE DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DES RESEAUX INFORMATIQUES DU PORT AUTONOME DE KRIBI.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de neuf cent cinquante-huit mille (958 000) de francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. RECEVABILITÉ DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

13. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 04 MARS 2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2ème étage de l'immeuble R+2 à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des points.



14. PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES

1.1. CRITERES ELIMINATOIRES

1) Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (mois 07 offres)

2) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence des informations de l'offre financière.

3) Dossier technique

- Score technique inférieur à 70/100 ;
- Non-acceptation des conditions du marché (Termes de Références (TDR), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales ou Charte d'Intégrité non-paraphés à chaque page, non- signés, non-cachetés et non-datés du soumissionnaire à la dernière page) ;
- Présence des informations de l'offre financière ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

4) Dossier financier

- Absence des sous détails des prix unitaires quantifiés.
- Absence d'un prix unitaire quantifié

1.2. CRITERES D'EVALUATION

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	20
02	Capacité de financement	10
03	Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de Référence	15
04	Qualification et compétence du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	50
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	5
Note totale d'évaluation du dossier		100

Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 70/100 sera éliminée.



15. MODE DE SELECTION

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

16. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels et de ceux éliminatoires et présentant l'offre évaluée la mieux disante.

17. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, 2ème étage de l'immeuble R+2, tél : (237) 222 46 21 00, fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Kribi, le 31 JAN 2024

**LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI
MAITRE D'OUVRAGE**

Ampliations:

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- P/CIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE.



Patrice Melom